
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 septembre 2016 à 19 h 31
777, boul. Marcel-Laurin**

PRÉSENCES :

Monsieur Alan DeSOUSA, Maire d'arrondissement
Monsieur Maurice COHEN, Conseiller d'arrondissement
Madame Michèle D. BIRON, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Francesco MIELE, Conseiller de ville
Monsieur Aref SALEM, Conseiller de ville

CA16 08 0481

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi, 6 septembre 2016, à 19 h 37, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA16 08 0482

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016.

ADOPTÉ

CA16 08 0483

Soumis sommaire décisionnel numéro 1162410005 relatif au programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2017-2019 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2017-2019;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets pour 2017, 2018 et 2019 et d'en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2017-2019* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

ADOPTÉ

CA16 08 0484

Première période de questions du public, de 19h55 à 20h12

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Madame Natacha Genest, 5112, rue Borden, Montréal :

- Compte tenu des investissements prévus, le Conseil va-t-il investir pour remettre le prolongement de la rue Alfred-Nobel à son état naturel?

Réponse (Véronique Doucet) : C'est la Ville de Montréal qui est responsable du prolongement de la rue et qui possède les pouvoirs. C'est également la Ville qui a les budgets qui s'y rattachent.

Réponse (Alan DeSousa) : La Ville a déjà voté la délégation à l'arrondissement. Le contrat pour les travaux a été octroyé et les travaux doivent être réalisés avant 2017.

- Si le fédéral intervient pour protéger la nature, est-ce que l'arrondissement va intervenir?

Réponse (Alan DeSousa) : L'arrondissement n'a reçu aucune communication du fédéral à cet égard.

Monsieur Luc Gravel, 1020, rue Crevier, Saint-Laurent:

- Lors d'attribution de contrats, est-ce que la Ville peut s'assurer que l'asphalte est de bonne qualité?

- Il suggère d'élargir le parc Hartenstein pour y faire passer la piste cyclable.

Réponse (Alan DeSousa) : Le PTI de la Ville de Montréal porte entre autre, sur les pistes cyclables. Il y aura des consultations citoyennes les 6 et 13 octobre prochains.

Monsieur Daniel Lalonde, 1395, rue Champigny, Saint-Laurent:

- Concernant l'aéroport de Montréal et les mesure d'atténuation du bruit, est-ce que le Conseil prévoit faire des provisions sur le compte de taxe scolaire.

Monsieur Donald Hobus, 212, rue Saint-Laurent, Rosemère :

- N'a pas trouvé l'ordre du jour de la séance ce matin sur Internet..

Réponse (Alan DeSousa) :

En raison du congé de la Fête du travail, le Conseil s'est réuni en plénière exceptionnellement ce matin mardi et l'ordre du jour n'a pu être mis en ligne qu'en après-midi.

CA16 08 0485

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20h12.

ADOPTÉ.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2016.
